AVIS PUBLIC

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

RETRAIT DE LA RÉSOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-167

AVIS EST DONNÉ, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance ordinaire tenue le 3 novembre 2026, a adopté la **résolution numéro CA26 30 11 0304** à l'effet de :

Retirer la résolution numéro CA26 30 10 0259 approuvant le second projet de la résolution sur le projet particulier numéro PP-167 intitulée : « Projet particulier visant à permettre la construction d'un projet résidentiel de vingt logements, situé au 15825, rue Notre-Dame Est, sur le lot numéro 1 875 210 du cadastre du Québec »

Cet avis est donné conformément à la loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement, soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 4 novembre 2026

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj